



→ **Rapport d'activité  
2014**

## **CLUB BIOGAZ ATEE**

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

*Rapport finalisé en juin 2015*

## Sommaire

1	Fonctionnement du Club Biogaz.....	4
1.1	Équipe du Club Biogaz.....	4
1.2	Gouvernance du Club .....	4
1.3	Groupes de travail.....	4
2	Appui technique et réglementaire.....	5
2.1	Réponses aux consultations.....	5
2.2	Documents d'aide réglementaire à destination des adhérents du Club.....	6
2.2.1	Fiches d'aide juridique/réglementaire .....	7
2.2.2	Document d'aide sur la fiscalité.....	7
2.2.3	Mise à jour du guide réglementaire ADEME.....	7
2.2.4	Exemples de contrats.....	7
2.3	Travaux d'homologation et normalisation des digestats .....	7
3	Valorisation et transport du biogaz .....	8
3.1	Réglementation sur l'injection du biogaz épuré dans le réseau de gaz.....	8
3.2	Valorisation du biogaz en bioGNV.....	9
3.3	Normalisation du biométhane.....	9
3.4	Production d'électricité .....	10
4	Actions de soutien de la filière biogaz.....	10
4.1	Communication stratégique sur le biogaz.....	10
4.1.1	Livres blancs du biogaz et du bioGNV.....	11
4.1.2	Présence médiatique.....	11
4.1.3	Représentation auprès des pouvoirs publics et parlementaires.....	12
4.1.4	Représentation auprès d'autres associations .....	13
4.1.5	Communication – concertation .....	13
4.2	Visibilité des acteurs et structuration de la filière biogaz.....	14
4.2.1	Livre des 15 ans.....	14
4.2.2	Annuaire du biogaz .....	14
4.2.3	Structuration de la filière biogaz .....	14
4.3	Observatoire du biogaz en France .....	15
4.3.1	Recensement de données et documents .....	15
4.3.2	Recensement des structures d'accompagnement des projets.....	16
4.3.3	Enquête emploi .....	16
4.4	Expertise de la rentabilité des installations de méthanisation .....	17
5	Information publique et professionnelle .....	17
5.1	Organisation d'évènements sur le biogaz.....	17
5.1.1	Salon Expo Biogaz.....	17
5.1.2	Salon Pollutec .....	18
5.1.3	Colloque technique traitements et valorisations du biogaz .....	18
5.1.4	Colloque National Biomasse .....	18
5.1.5	Colloque technique sur la sécurité et l'exploitation des installations .....	18
5.1.6	Séminaire sur la concertation et l'acceptabilité des projets.....	18
5.1.7	Visites de sites .....	19
5.1.8	Journées ATEE en régions.....	19
5.2	Représentation de la filière.....	20

5.2.1	Représentation du Club dans les évènements liés au biogaz.....	20
5.2.2	Implication dans l'Association Européenne du Biogaz.....	21
5.3	Site internet Club Biogaz et information des adhérents .....	21
6	Sigles utilisés .....	21

# 1 Fonctionnement du Club Biogaz

## 1.1 Équipe du Club Biogaz

Le Club Biogaz-ATEE compte un nombre toujours croissant d'adhérents, plus de 240 structures en janvier 2015. Cela lui permet d'assumer de manière toujours plus importante son rôle d'interprofession, grâce à son équipe dédiée :

- Caroline Marchais, déléguée générale.
- Claire Ingremeau, ingénieure agronome qui a travaillé notamment sur l'observatoire du biogaz et l'étude emploi et qui désormais intervient sur l'ensemble des sujets.
- Fannie Lavoué, juriste, s'occupant également de la représentation du club sur les aspects en lien avec la réglementation et la transition énergétique. Elle pilote également les actions sur le bioGNV.
- Simon Le Clech, stagiaire, a travaillé sur la structuration de la filière de février à juillet 2014. Il a également commencé la rédaction du livret des 15 ans.
- Julie Lemoine, stagiaire, a travaillé de juillet 2014 à janvier 2015 sur les thèmes de la concertation et l'acceptabilité sociale des projets ainsi que sur la structuration de filière. Elle a également finalisé le livret des 15 ans à partir des recherches commencées par S Le Clech.
- Les fonctions supports sont toujours assurées par l'ATEE (événements, adhésions...).

## 1.2 Gouvernance du Club

Les adhérents, répartis en 11 collèges, sont représentés par leurs élus au Comité de direction du Club.

Les membres du comité se réunissent tous les mois pour aborder les différents travaux du Club et les orientations stratégiques à prendre.

Le trombinoscope du CoDir a été mis à jour pour faciliter l'identification des représentants des collèges. Le renouvellement partiel du CoDir (vote par courrier en avril) a été suivi de la réélection en mai 2014 du Président Antoine Jacob, directeur du développement EnR d'Idex, et du Vice-président Christian Couturier, directeur du pôle Énergie de Solagro. Certains représentants ont changé en cours d'année, après validation du CoDir (notamment GDF SUEZ, GrDF, FNSEA). La liste des membres du CoDir est également disponible à tous en ligne.

La Réunion Plénière annuelle des membres du Club Biogaz s'est tenue le 4 juin 2014 à Paris sur le salon Expo Biogaz. À cette occasion les activités du Club sur l'année écoulée, les actions en cours et les projets ont été présentés et approuvés.

## 1.3 Groupes de travail

Le Club anime plusieurs groupes de travail (GT), permanents ou ponctuels, auxquels participent les membres en fonction de leurs domaines d'expertise. Des intervenants extérieurs peuvent y être conviés également si besoin. Les comptes rendus des réunions sont disponibles en ligne et les dates de réunions figurent sur l'agenda en ligne.

Ont été actifs pendant l'année 2014 les groupes de travail suivants :

- GT digestats : groupe d'experts, lettres d'information (C Ingremeau)
- GT réglementation : consultations par mail (F Lavoué)

- GT injection : sollicitations possibles dans le cadre du GT Injection ADEME-GrDF (C Marchais, C Ingremeau)
- GT cogénération : échanges principalement par mail : consultation sur les documents de procédures ERDF, questions contractuelles... (F Lavoué, C Marchais)
- GT financement : finalisation de l'étude sur la rentabilité des installations. D'autres travaux suivront, le CR de la réunion du 11 février est en ligne (C Marchais, C Ingremeau)
- GT communication-acceptabilité : en lien avec le sous-GT concertation du GT injection, colloque, étude (J Lemoine, C Ingremeau)
- GT sous-produits animaux : réunions à la demande (F Lavoué)
- GT relations publiques : groupe restreint du CoDir (C Marchais, F Lavoué, C Ingremeau)
- GT structuration de filière : le CR des réunions est en ligne, l'objectif est de coordonner les travaux sur la structuration de filière afin de faire émerger une offre française de technologies et services (C Marchais, S Le Clech, J Lemoine)
- GT Fiscalité : groupe d'experts réuni pour réaliser un document d'aide sur la fiscalité, en priorité sur les installations agricoles (F.Lavoué)
- GT Régions : lieu de partage pour les référents méthanisation des différents Conseils Régionaux (C Ingremeau)

## 2 Appui technique et règlementaire

Le Club répond aux questions posées par ses adhérents sur tous les sujets : procédure de raccordement, arrêtés tarifaires, etc.

La veille réglementaire, outre des mails immédiats pour les informations importantes, se compose maintenant de deux envois réguliers à destination des adhérents :

- Une note mensuelle ou bimensuelle, reprenant les textes parus et leur analyse, ainsi que des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les adhérents ;
- Une veille hebdomadaire des appels d'offres, appels à projets et marchés publics.

Sont présentés ci-après des points particuliers abordés en 2014.

### 2.1 Réponses aux consultations

D'une manière générale, le Club Biogaz a participé aux consultations sur tous les textes relatifs au biogaz :

#### février

consultation sur les lignes directives de l'union européenne en matière d'aides d'état

consultation sur l'évolution des mécanismes de soutien aux EnR au niveau français

consultation sur les textes autorisation l'injection des boues de step

consultation sur les textes sur l'autorisation unique

#### mars

consultation sur les principes de tarification des prestations annexes réalisées exclusivement par les GRD de gaz naturel

consultation d'EBA sur le rapport final End of Waste du JRC pour une note de synthèse adressée à la Commission Européenne

### **avril**

contribution du Club à la circulaire sur la taxe intérieure de consommation

### **mai**

consultation sur le projet d'arrêté fixant les conditions nationales pour le traitement des sous-produits animaux en méthanisation

consultations sur les propositions de la CE concernant le règlement matières fertilisantes pour le ministère français de l'agriculture

### **juin**

consultation sur l'évolution des mécanismes de garanties d'origine

consultation sur le projet d'arrêté fixant les conditions nationales pour le traitement des sous-produits animaux en méthanisation (2)

consultation sur le dossier technique d'une nouvelle dénomination pour la norme NFU 44 095

consultation sur le cahier des charges de l'écolabel européen amendement et support de culture pour le groupe d'expert de la CE (via EBA)

### **juillet**

consultation du BN Ferti sur projet d'amendement A12 à la norme NF U42-001 concernant l'introduction d'une nouvelle dénomination « Engrais NP issu de lisier méthanisé composté ».

consultation sur le nouveau contrat d'achat de l'électricité BG11

### **septembre**

consultation sur l'arrêté ministériel de prescriptions générales pour les ISDND

consultation sur le cahier des charges pour l'appel d'offres biogaz 2015 pour les installations d'une taille supérieure à 1MWélectrique

### **octobre**

consultation sur le projet de circulaire relative au régime fiscal applicable au GNV, au bioGNV et au GNL.

## **2.2 Documents d'aide réglementaire à destination des adhérents du Club**

Outre l'envoi immédiat de mails lors de la parution de textes importants, le Club Biogaz a publié un ensemble de documents.

### 2.2.1 Fiches d'aide juridique/réglementaire

Des fiches juridiques/réglementaires ont été rédigées et actualisées sur les thèmes suivants :

- fiche actualisée sur les sous-produits animaux
- l'utilisation des digestats en agriculture biologique
- mise à jour de la FAQ sur les tarifs d'achat cogénération
- FAQ sur l'injection
- Fiche sur la fiscalité

Elles sont en ligne sur le site du club, en accès adhérent.

### 2.2.2 Document d'aide sur la fiscalité

La fiscalité applicable au biogaz sous ses différentes formes et ses utilisations, aux digestats et aux installations, reste encore floue pour bon nombre d'acteurs de la filière. Ainsi les professionnels du secteur et notamment les porteurs de projets sollicitent l'association pour disposer d'informations et d'explications.

L'ATEE a donc rédigé un document d'aide sur la fiscalité, traitant de la fiscalité locale : taxe foncière sur les propriétés bâties, contribution économique territoriale mais aussi sur la fiscalité des produits de la méthanisation : taxation du biogaz, du biométhane, du bioGNV , etc. sous forme de fiches qui à l'avenir permettront des mises à jour simplifiées.

La fiscalité relative à la filière biogaz dans le secteur agricole a été traitée en priorité compte-tenu du nombre de projets en cours de montage sur ce secteur.

### 2.2.3 Mise à jour du guide réglementaire ADEME

Le Club Biogaz a mis à jour le guide ADEME « Cadre réglementaire et juridique des activités agricoles de méthanisation et de compostage », en intégrant les modifications réglementaires parues avant octobre 2014.

### 2.2.4 Exemples de contrats

Les porteurs de projets ont régulièrement des questions sur les contrats relatifs à l'exploitation et à la gestion des sites de méthanisation tels que les contrats d'approvisionnement en intrants, les contrats de suivi biologique, les contrats de suivi de performance, les contrats de suivi d'exploitation, etc.

La filière étant relativement jeune, il apparaît nécessaire d'accompagner les porteurs de projets dans la rédaction des contrats encadrant leur activité. Des exemples de documents, en particulier des contrats, ont été mis en ligne sur les pages internet du Club pour attirer l'attention sur les éléments principaux à y faire figurer.

## 2.3 Travaux d'homologation et normalisation des digestats

En 2013, le Club Biogaz a lancé son GT digestat, afin de mieux faire circuler les informations auprès des adhérents intéressés, et entre les différents programmes en cours. Six lettres d'information sur les digestats ont été envoyées aux adhérents.

Le programme **DIVA** validé à l'ANR est en cours, le Club faisant partie du Comité de suivi et d'utilisateurs. Ce programme de recherche qui rassemble le CEMAGREF, l'INRA, l'École des Mines d'Albi-Armines, SUEZ Environnement, l'Université de Montpellier, Geotexia et Solagro a pour double objectif (1) d'effectuer une évaluation intégrée des filières de valorisation agronomique des digestats de méthanisation et (2) de participer au développement des technologies innovantes de post-traitement des digestats.

Le Club Biogaz suit les travaux en tant que membre du comité de suivi.

Le programme **Valdipro**, lancé en 2012, et soutenu par le MAAPRAT, est mené par l'association Aile, Trame et les Chambres d'agriculture de la Bretagne. Il porte sur la caractérisation des digestats issus de méthaniseurs agricoles, et identifie des sites pilotes pour des dépôts de dossiers d'homologation groupés. En particulier, une solution d'homologation individuelle sous forme collective par voie d'arrêté a été créée. Cette solution proposée par le ministère de l'agriculture, permet à plusieurs producteurs disposant de digestats produits à partir d'intrants et de technologies de traitement/post-traitement similaires, de déposer un seul dossier commun auprès de l'Anses.

Le Club Biogaz a participé au comité de pilotage du programme Valdipro le 16 mai et le 18 décembre 2014. Le sous GT « sulfate d'ammonium » du GT digestat du Club Biogaz a été mobilisé pour participer à une campagne d'analyses.

Les travaux de normalisation du digestat ont repris au sein du **BN Ferti**. Le Club Biogaz y est représenté par Caroline Marchais et Claire Ingremeau ainsi que Grégory Vrignaud de la société Methaneo (sélectionné parmi les 3 candidats ayant répondu à l'appel auprès des adhérents). Le Club Biogaz participe à la commission DSM ainsi qu'au groupe de travail digestat.

Le 28 janvier, le Club Biogaz a présenté au groupe de travail les caractéristiques d'un digestat solide obtenu par séparation de phase via une presse à vis. L'objectif était de présenter aux experts du BN Ferti qui ne connaissent pas ou peu la méthanisation agricole à quoi ressemble en pratique cette matière.

De plus, le Club s'est inscrit aux différents sous-groupes de travail proposés par le GT digestat du BN Ferti : digestats solides issus de séparation de phase, digestats issus de séchage (avec ou sans séparation de phase préalable), digestats chaulés. Le Club Biogaz a également participé à la réunion du 24 avril et celle du 10 octobre 2014 du GT engrais minéraux du BN Ferti. Cette réunion a été l'occasion de représenter au groupe le sulfate d'ammonium produit sur des sites de méthanisation. Pour ce groupe de travail, le Club Biogaz a interrogé différents pays européens sur l'encadrement réglementaire du sulfate d'ammonium produit sur les sites de méthanisation.

Au niveau européen, les travaux concernant la sortie du statut de déchet du digestat ont connus certains rebondissements. Les adhérents du Club ont été informés des tenants et des aboutissants de ces travaux. Ils ont notamment été consultés concernant les propositions de la DG entreprise pour le futur règlement matières fertilisantes. Leurs remarques ont été transmises au ministère français de l'agriculture (DGAL) et à l'Association Européenne du Biogaz.

De manière générale, les adhérents sont informés des consultations françaises ou européennes en lien avec le digestat (cf 2.1).

### 3 Valorisation et transport du biogaz

#### 3.1 Réglementation sur l'injection du biogaz épuré dans le réseau de gaz

Le Club Biogaz a participé aux réunions mensuelles du GT injection, organisées par GrDF et l'ADEME. Les travaux en 2014 ont principalement porté sur la rédaction des contrats d'injection sur le réseau de transport, sur l'injection centralisée, sur l'adaptation des tarifs pour des sites préexistants voulant injecter et sur l'acceptabilité sociétale des sites. Ils ont fait l'objet de réunions mensuelles de sous-groupes de travail

Tous les documents relatifs à l'injection sont mis en ligne sur le site [Injection Biométhane](#).



L'injection pour les stations d'épuration, jusqu'à présent exclue, est autorisée depuis la parution du décret et des arrêtés du 24 juin 2014, l'avis de la CRE ayant été rendu en janvier. Ce texte permet aux step, qui représentent un potentiel de production de biométhane important et souvent proches des réseaux de gaz, puisque proche des villes, d'injecter et de contribuer à l'augmentation de la production de biométhane.

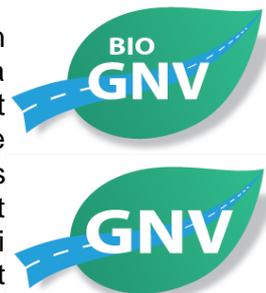
La fiche de calcul relative aux indices pour le biométhane, mise à jour pour l'utilisation de la nouvelle série FMOABE0000 en expliquant les différences avec l'ancienne, est mise en ligne sur le site [www.injectionbiométhane.fr](http://www.injectionbiométhane.fr).

Il est envisagé d'adapter le tarif injection pour permettre à des sites préexistants d'injecter avec un tarif moins dégressif. Des travaux en cours au sein du GT injection.

Le calculateur du Club Biogaz a été mis à jour et est téléchargeable [sur le site internet du Club](#).

### 3.2 Valorisation du biogaz en bioGNV

Depuis 2011, le Club a mis en ligne des informations sur le bioGNV, afin de faire connaître cette filière prometteuse comme débouché à l'injection ; l'utilisation carburant étant favorisée financièrement dans le système de garanties d'origine. Les documents réalisés par le club sont sur le site internet, et relayés aussi par nos adhérents, notamment



GrDF qui utilise largement la brochure « *Le bioGNV, un carburant propre et renouvelable pour nos villes* » de promotion du bioGNV auprès des collectivités (retirage de 2000 exemplaires en juin 2014).

Le livre blanc du bioGNV, paru en juin, a aussi contribué à la promotion de cette valorisation vertueuse du biogaz. Le sujet longtemps ignoré par les médias et les collectivités, commence à les intéresser, notamment suite aux épisodes de pollution en début d'année, et grâce aux performances des véhicules GNV, dont une gamme croissante est disponible auprès des constructeurs.

Les membres du GT bioGNV ont été informés de la mise en place de groupes de travail pour les normes concernant les stations-service GNC et GNL.

### 3.3 Normalisation du biométhane

Le Club Biogaz participe aux travaux du CEN TC 408 avec l'aide de son adhérent ARISTOT. L'objectif de cette commission est de définir les critères et les valeurs à retenir pour une définition d'une norme européenne du biométhane, dans les réseaux ou comme carburant. La norme soumise à consultation au premier semestre, sera probablement ajustée



dans les années à venir.

### 3.4 Production d'électricité

Le Club Biogaz a apporté ses propositions d'adaptation des tarifs d'achat notamment à travers les propositions du livre blanc, en s'appuyant sur les chiffres issus de l'étude rentabilité finalisée en 2014.

Le Club Biogaz a rencontré les services de la DGEC en charge de la production d'électricité à partir de biogaz pour présenter ces propositions.

Une consultation européenne et française sur les mécanismes de soutien aux tarifs d'achat a été relayée aux adhérents en début d'année, le message principal porté par le club étant la nécessité du maintien du mécanisme de tarif d'achat, plus favorable à cette filière en émergence que le principe d'appel d'offres envisagé au niveau européen.

Suite à ces nouvelles règles européennes et en vue de la mise en place d'un mécanisme d'appel d'offres pour les installations de production d'électricité > 1MW à partir de biogaz, le Club a réuni ses adhérents pour répondre à la consultation sur le cahier de charges de l'appel d'offres en 2015. Il a rencontré la DGEC pour échanger sur ce point en octobre.

Le Club continue à participer au Comité de Concertation des Producteurs (CCP) organisé par ERDF, même si la place du biogaz y est minime. Les consultations sur les évolutions de procédure sont envoyées au GT cogénération du Club.

EDF OA a en outre mis en place un GT auquel le Club participe pour harmoniser les clauses de contrat d'achat entre les différentes filières renouvelables.

Il participe également au GT S3REN de la DGEC et répond aux consultations sur les Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) qui lui sont soumis.

Le calculateur de tarifs cogénération et injection fait par le Club Biogaz a été actualisé pour les valeurs 2014.

## 4 Actions de soutien de la filière biogaz

Outre les aspects réglementaires, le Club est engagé dans un certain nombre de travaux déjà lancés pour soutenir la filière, notamment de création de documents de référence. Le Club Biogaz participe aux différents groupes de travail ou événements organisés par les acteurs concernés par la méthanisation.

Il a la volonté de dialoguer de manière régulière avec l'ensemble des organisations professionnelles en lien avec le biogaz. Ainsi, le CoDir et l'équipe du Club rencontrent et échangent régulièrement avec d'autres organismes pour coordonner les actions de soutien à la filière : SER, FNSEA, AAMF, FNCCR, APCA, AFGNV, Amorce...

Il paraît stratégique, compte tenu de la jeunesse de la filière biogaz, d'arriver à coordonner les actions et les messages portés par les différents acteurs, ce qui est le rôle du Club Biogaz, en tant qu'interprofession du biogaz.

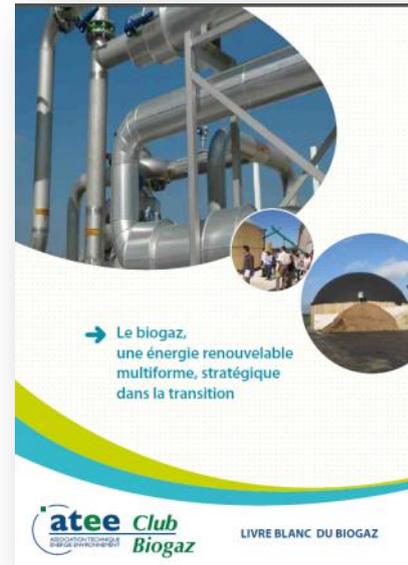
### 4.1 Communication stratégique sur le biogaz

#### 4.1.1 Livres blancs du biogaz et du bioGNV

Le Club Biogaz a rédigé un *Livre blanc du biogaz*, contenant 50 propositions, issues de l'expertise de ses adhérents bien sûr, et des retours des autres organismes en lien avec la filière, consultés début 2014. Il a été diffusé le 16 mai 2014 lors d'une conférence de presse, et largement repris dans les médias.

Son objectif est d'une part de faire connaître le biogaz et le bioGNV, et de proposer des mesures concrètes pour lever les points de blocage. Il comprend :

- 50 propositions au total
- 9 propositions stratégiques
- 9 propositions tarifaires
- 15 propositions réglementaires
- 17 propositions pour le bioGNV



Rédigé en parallèle, un *Livre blanc du bioGNV* présente de façon plus détaillée les 17 recommandations pour cette valorisation carburant. Diffusé le 4 juin lors d'une conférence de presse, lui aussi a été repris largement dans les médias.

Ces livres blancs ont été largement diffusés par le club en 2014, auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, notamment dans le cadre des travaux sur la transition énergétique.

Les propositions ont été étudiées par les ministères et des annonces pour la mise en application de certaines ont suivi très rapidement, par exemple la création d'un comité de suivi de la filière annoncé par la Ministre de l'écologie en juillet 2014.

#### 4.1.2 Présence médiatique

Le Club Biogaz est de plus en plus présent dans les médias, interviewé spontanément et de plus en plus, vu l'intérêt croissant pour le biogaz et le bioGNV.

En 2014, l'agence de presse Symorg, retenue par le club suite à appel d'offres, accompagne le club sur la communication autour de plusieurs événements et publications. Cela vise à accroître la notoriété du club et de la filière, et à relayer ses messages.

Nous avons organisé 2 conférences de presse :

- - 19 mai : lancement du **livre blanc du biogaz**. Largement repris par les médias nationaux et spécialisés, notamment dans [La France Agricole](#), [Green Univers](#), [Energies Actu](#), [GNVMagazine](#), [Campagnes et Environnement](#), [La vie des réseaux](#), Les Echos, [leslivresblancs.fr](#), [Agrisalou](#) et [Romandie](#) (dépêche AFP), [Univers Nature](#), [BFMTV](#),
- - 4 juin : lancement du **livre blanc du bioGNV**, repris par [Le Figaro](#), [Actu-Environnement](#), [Romandie](#) (dépêche AFP), [Enerzine](#)...

D'autre part Expo Biogaz a aussi bénéficié d'une bonne couverture médiatique.

Le 23 juin, suite à la publication des premiers éléments sur le projet de loi de **Transition énergétique**, le Club Biogaz ATEE a publié un [communiqué de presse](#).

Par ailleurs, le Club Biogaz est régulièrement sollicité par des journalistes sur tous les sujets liés au biogaz. Des interviews ont notamment été donnés pour : Observ'ER, Le petit meunier, Mesures, Environnement magazine, 20 minutes, Actu-environnement, La Croix, Matériel environnement, etc.

### 4.1.3 Représentation auprès des pouvoirs publics et parlementaires

Le groupe de travail « Relations publiques », composé de membres du CoDir poursuit ses actions pour faire porter les messages en faveur de la filière biogaz par des parlementaires.

On note particulièrement en 2014, la création d'un nouveau groupe d'études consacré au développement de la méthanisation à l'Assemblée Nationale, à l'initiative du député Jean Grellier. Cette initiative fait suite aux travaux du CoDir du Club Biogaz engagés depuis l'an dernier pour une représentation renforcée de la filière biogaz auprès des parlementaires. En particulier, cette demande a été portée par le député Jean Grellier, député des Deux-Sèvres et qui soutient depuis plusieurs années le projet Tiper. Le Club Biogaz a été auditionné par ce groupe de travail lors de sa première réunion en octobre 2014.

Dans le cadre du projet de loi sur la transition énergétique, le Club Biogaz a été auditionné par Denis Baupin, rapporteur du projet de loi. Une partie des éléments qui ont fait l'objet d'échanges ont été formalisés sous forme d'amendements et ont pu être intégrés dans le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale.

Le Club a également été entendu par Mme Battistel en préparation de la loi de finances pour 2015, en ce qui concerne les crédits de la mission énergie.

Le Club Biogaz a structuré ses actions en termes de relations publiques afin de pouvoir réagir lorsque les lois en cours le concernent. En 2014, des amendements ont été produits et portés par des parlementaires concernant le projet de loi de finance et la loi de transition énergétique.

On citera notamment :

Projet loi finance 2015

- Exonération de TIC pour biométhane et bioGNV
- Exonération des taxes locales pour les installations en fonctionnement, et les installations non-agricoles
- Véhicules opérationnels comptabilisés dans les quotas véhicules propres de l'Etat et des collectivités

Pour la loi de transition énergétique

- Objectifs de biométhane dans les réseaux pour 2030-2050
- s'assurer que les véhicules roulant du bioGNV bénéficient des avantages octroyés aux véhicules propres
- étendre les modalités de la loi LAURE aux flottes des collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 3,5 tonnes
- encourager l'utilisation des véhicules propres, y compris pour les véhicules opérationnels (gendarmerie, ambulance, etc.)
- faire bénéficier le biométhane du mécanisme de l'incorporation de biocarburants aux carburants conventionnels qui permet aux distributeurs d'essence d'être exonérés du paiement de la TGAP
- ouvrir la possibilité d'acheter de l'électricité renouvelable à d'autres fournisseurs d'énergie que EDF et les ELD comme c'est le cas pour le biométhane
- mettre en place une concertation réelle lors de l'élaboration des mécanismes de soutien aux énergies renouvelable
- demander la mise en place d'une stratégie nationale de concertation sur le déploiement des infrastructures d'avitaillement des carburants alternatifs afin

d'anticiper sur une directive à paraître en la matière et ainsi définir la place des véhicules gaz

- amendement concernant la liste d'intrants autorisés en méthanisation

En décembre 2014, face aux difficultés de certaines installations et acteurs de la filière, une lettre a été envoyée aux Ministères de l'écologie, de l'agriculture et des finances, afin de solliciter un rendez-vous et la mise en place rapide du comité de suivi annoncé.

#### 4.1.4 Représentation auprès d'autres associations

Le Club Biogaz a accepté l'invitation de France Nature Environnement à venir présenter la filière lors d'une journée (23 mai 2014) de travail dans le cadre de la construction d'un avis de la Fédération sur la filière méthanisation.

Le Club a également présenté la filière biogaz et son livre blanc à l'Association des Régions de France le 2 juillet.

Le Club a participé au GT méthanisation des ordures ménagères d'AMORCE.

Il participe aux assemblées générales de l'Afgnv (et a postulé à son bureau) et de Biogaz Vallée, ainsi qu'aux réunions de travail du pôle IAR.

Le Club Biogaz est maintenant membre de l'Office Franco-Allemand pour les Energies Renouvelables, et participe à ses événements.

Il échange régulièrement avec le SER afin de se coordonner dans ses actions de lobbying.

#### 4.1.5 Communication – concertation

Le besoin d'accompagner la filière sur ce thème des bonnes pratiques et de l'acceptabilité sociétale des projets est croissant, car les oppositions sont nombreuses et retardent les projets. Le Club a donc relancé son groupe de travail, ensuite fusionné avec un sous-groupe du GT injection.

Ce sous-GT du GT injection se compose de l'ADEME, du Club Biogaz, de GrDF et du SER. Ces actions sont structurées en lots :

- Etude des oppositions actuellement rencontrées sur les projets, et des actions de communication/concertation mises en place
- Enquête de notoriété publique du biogaz
- Livre Grand Public, 50 questions/réponses
- Outils à destination des porteurs de projets et de ceux qui les accompagnent
- Site internet à destination du grand public sur le biogaz

Le Club Biogaz était en charge du lot 1 pour l'année 2014.

L'objectif de cette étude était de d'identifier les signaux faibles qui conduisent à des problèmes d'acceptabilité, en fonction du moment à partir duquel ils se déclenchent, du contexte local, de la cartographie des acteurs du territoire. Il propose quelques pistes pour solutionner les problèmes, identifier les grands principes à appliquer en matière de concertation selon les différents cas de figures identifiés.

Dans ce cadre, une recherche bibliographique a été menée afin d'identifier les travaux déjà menés sur le sujet, et les outils d'aide existants. Des enquêtes ont eu lieu auprès de porteurs de projets et d'autres parties prenantes.

## 4.2 Visibilité des acteurs et structuration de la filière biogaz

### 4.2.1 Livre des 15 ans

Les 15 ans du Club Biogaz ont été l'occasion de produire un livret de 24 pages retraçant l'historique de la filière ces 15 dernières années. On y trouve également des témoignages d'acteurs clés de la filière.

Des compléments sont disponibles sur le site internet du Club Biogaz : interviews complètes, sujets phares des différentes années.



### 4.2.2 Annuaire du biogaz



En 2014, le Club a publié la troisième édition de son annuaire du biogaz. Il permet une présentation détaillée des adhérents du Club, avec une page de description, et des listes par collège, par région, ainsi qu'un référencement des autres acteurs en lien avec le biogaz. Cette édition est plus riche avec une fiche pour chaque adhérent, grâce au travail de Simon Le Clech, et une matrice de compétence présentant les métiers de façon plus détaillée que le découpage des collèges. C'est donc un outil utile pour trouver des acteurs par activité précise.

La liste des acteurs non adhérents a aussi été mise à jour et enrichie en lien avec ce travail sur la matrice.

Cet annuaire est édité annuellement et distribué lors de la Réunion Plénière du Club. Il est aussi vendu en ligne et utilisé comme outil de présentation de la filière auprès des décideurs

Installation concernée	Type		Taille		Conseil, Etudes		Structuration financière & juridique				Construction			
	Industriel	Agricole ou tertiaire	ESDND	Capacité de traitement	Conseil aux équipes	Etude de faisabilité	Conception	Etude d'adéquation	Acquisition	Investissement	Banque	Assurance	Maitrise d'œuvre	Montage - Auto technique
Industriel														
Agricole ou tertiaire														
ESDND														
Capacité de traitement														
Conseil aux équipes														
Etude de faisabilité														
Conception														
Etude d'adéquation														
Acquisition														
Investissement														
Banque														
Assurance														
Maitrise d'œuvre														
Montage - Auto technique														

Les structures adhérentes au Club Biogaz. Allée sond'engras.

### 4.2.3 Structuration de la filière biogaz

La filière biogaz est jeune et en phase de structuration. A l'heure actuelle, le marché français est marqué par une forte importation d'équipements (75% des équipements – Source : AEB MethaFrance, Biogaz Europe 2014) et un recours important aux constructeurs étrangers, notamment allemands. Pourtant, le territoire français regorge de compétences transposables au secteur du biogaz. Il faut donc inciter les entreprises à se diversifier vers le biogaz via des soutiens financiers, des formations ou des programmes de recherche et développement.

Dans ce contexte, le Club Biogaz a débuté fin 2013 un travail sur la structuration de la filière avec la réalisation d'un état des lieux de la filière française et une réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour développer cette dernière.

Concernant l'analyse de la filière, la majorité des acteurs présents sur le secteur français du biogaz en France a été recensée, soit un total de 515 structures. A travers un découpage très fin d'un projet biogaz en 43 compétences (de l'étude de faisabilité à l'exploitation d'une installation), 5 catégories (agricole/territoriale, industrielle, ordures ménagères, STEP, ISDND) et 3 tailles (< 300 kWe, intermédiaire, > 1 MWe), les activités de chaque entreprise ont été précisées. Ce travail a été réalisé via un questionnaire envoyé à l'ensemble des entreprises, ainsi qu'à partir d'études préexistantes et de dires d'experts. Les résultats sont résumés dans une **matrice de compétences**, publiée dans l'édition 2014 de l'annuaire des acteurs du biogaz. Un **outil pour les porteurs de projet** a été mis en place, sous la forme d'une carte interactive présentant la localisation des entreprises et leurs compétences. Cette carte est en ligne sur le [site internet du Club Biogaz](#). Par ailleurs, plusieurs enseignements peuvent être tirés des données recueillies. Par exemple, les entreprises sont plus nombreuses sur les segments agricole, territorial et industriel en comparaison aux segments des STEP, ISDND et ordures ménagères, dont le marché est essentiellement partagé entre grands acteurs traditionnels (Véolia Propreté, Vinci Environnement, Valorga International). Autre exemple instructif : 30% des constructeurs déclarent mener actuellement des programmes de R&D. La méthodologie utilisée pour l'analyse de la filière, ainsi que les différentes conclusions, ont été récapitulées dans une **note de synthèse**, disponible sur le site internet du Club Biogaz. Suite à donner à ces travaux : analyser plus finement le marché français des équipements de méthanisation afin de dégager des pistes d'actions pour développer l'offre française.

Par ailleurs, suite à une volonté d'accélérer la réflexion sur le développement de la filière française, un **groupe de travail** a été créé début février 2014. Il rassemble une trentaine d'acteurs : chercheurs, développeurs, constructeurs, équipementiers. Son objectif est d'identifier ou de faire émerger des projets stratégiques pour la filière. Le Club Biogaz souhaite stimuler la structuration de la filière en encourageant la mise en place de programmes de R&D collaboratifs, de partenariats pour le développement et la production d'équipements de méthanisation en France, des regroupements de moyens, etc.

Le Club fait également partie du COSEI et a activement contribué à la rédaction du document, publié début 2013, présentant les recommandations pour développer la filière biogaz. Le COSEI a ensuite rédigé des contrats de filière, celui sur les énergies renouvelables ayant été validé par les ministres Montebourg et Martin le 11 octobre 2013.

### 4.3 Observatoire du biogaz en France

Le Club Biogaz a initié en 2013 la mise en place de l'observatoire du biogaz. Développé progressivement, ce projet recouvre plusieurs aspects, visant à recueillir, centraliser, traiter et diffuser les informations et statistiques relatives à la filière. La plupart des éléments produits sont mis en ligne dans la partie dédiée du site du Club : [Observatoire du biogaz](#).

#### 4.3.1 Recensement de données et documents

La base documentaire, les fichiers de recensement de programmes de recherche, et formations ont été mis en ligne en 2013. Les membres du collège « Recherche/formation » du Club ont apporté leur contribution en transmettant les informations nécessaires. Ces documents sont régulièrement mis à jour par la veille du Club Biogaz sur ces sujets ainsi que par les organismes de recherche et de formation qui le demandent.

Lors de la compilation des données pour le document recensant les subventions disponibles pour les projets de méthanisation dans les différentes régions, le Club Biogaz a découvert un intérêt des référents méthanisation des différents conseils régionaux pour ce type de document. Il n'existait pas de lieux d'échanges pour ces personnes, où comparer les stratégies des différentes régions et partager des outils et les retours d'expériences. C'est pourquoi le Club a proposé la mise en place d'un groupe de travail. Une première réunion a eu lieu le 27 mai 2014 afin de définir les besoins ressenties et les actions à mettre en place. Cette réunion a été l'occasion pour 3 Régions de présenter le dispositif qu'elles ont mis en place, un document de partage de contacts a été mis en place. Lors de la réunion suivante le 24 novembre, une autre Région a présenté ses actions, des outils d'analyse économique de projets ont été partagés, ainsi que les contacts des banques principales impliquées dans la filière.

#### 4.3.2 Recensement des structures d'accompagnement des projets

Le Club Biogaz a réalisé un **recensement des structures** qui accompagnent les projets sur le **terrain** par leur **expertise** et/ou leur **financement**. La **partie 1** est un **guide générique** des structures à contacter, présentant le fonctionnement des aides (taux, équipements éligibles, modalité de cumul des aides ...). La **partie 2** est un **tableau** détaillant **par régions** les structures (ADEME, Régions, Départements, fonds d'investissements locaux, Agences de l'énergie ...) et les types d'aides (accompagnement des porteurs de projets, subventions, avances remboursables, apport de capital, par appels à projets, au fil de l'eau ...). Ce document a été régulièrement mis à jour grâce à la veille sur les appels à projets.

Par ailleurs, les appels à projets nationaux et européens sont listés sur le site. Toutes ces informations sont rassemblées sur [une page](#) du site du Club.

#### 4.3.3 Enquête emploi

La partie statistique de l'observatoire comprend un volet relatif à l'emploi dans la filière, mise à jour et complément de l'enquête réalisée par le Club Biogaz en 2011 (disponible [ici](#)).

Le nombre d'emplois au sein de la filière biogaz a été évalué au moyen de deux méthodes distinctes :

- une enquête auprès des adhérents du Club Biogaz et de l'ensemble des parties prenantes de la filière ;
- un calcul à partir du temps de travail, obtenu par dires d'experts, que nécessite chaque site et les objectifs nationaux de développement de la filière.

Les résultats de l'enquête menée auprès de plus de 370 sites biogaz et acteurs de la filière ont permis d'identifier **plus de 1700 emplois en 2013**, dont environ un tiers lié aux installations biogaz et deux tiers aux activités connexes. Il s'agit essentiellement d'emplois qualifiés non délocalisables, 90% de l'ensemble des travailleurs ont une formation post-bac. 70% ont une formation supérieure de plus de 4 ans dans les structures qui ne produisent pas directement du biogaz. Le nombre d'emplois a fortement augmenté depuis 2010 avec la mise en service de nouveaux sites.

Afin d'estimer le nombre d'emplois qui seront créés si les **objectifs 2020 de l'Etat français**<sup>1</sup> sont atteints, des ratios « nombre d'emplois/production d'énergie » ont été construits à partir de dires d'experts. Au total, pour la **production d'électricité et de chaleur/biométhane** ainsi que pour **l'injection** et la distribution de **carburants**, ce sont plus de **10 043 emplois**

---

<sup>1</sup> Plan d'action national en faveur des énergies renouvelables, Période 2009-2020, site du [MEDDE](#)

**de développement/construction et 4 854 emplois permanents d'exploitation/maintenance qui auront été créés à l'horizon 2020.**

#### **4.4 Expertise de la rentabilité des installations de méthanisation**

Le Club a monté en 2012 un groupe de travail sur le financement des installations de méthanisation. Ce GT a décidé de lancer une étude pour définir des outils d'analyse et donner des bases claires et représentatives d'un positionnement de la profession, ceci permettant d'étayer nos demandes d'évolution tarifaires et de financement public.

Suite à un appel d'offres lancé en septembre 2012, l'étude a été réalisée par le consortium Solagro-AILE-EREP. Les premiers résultats ont été présentés lors de la conférence du 30 mai 2013 sur le financement de la méthanisation, et l'étude a été finalisée en décembre 2013.

L'étude présente 13 cas-types représentant les différentes tailles et types d'installations, principalement agricoles et industrielles, le modèle pour les stations d'épuration ayant déjà été étudié dans le cadre du GT Injection, et le modèle économique étant très différent pour les sites de traitement de déchets ménagers.

Une validation des données a été effectuée pendant l'été 2014, par comparaison des analyses du calculateur à des business plan réels de site en phase de financement.

Les résultats de cette étude constituent le socle sur lequel le Club a appuyé ses propositions et ses demandes auprès des Pouvoirs publics pour obtenir un soutien adapté, en forme et en montant, qui permette un réel décollage de la filière. Lors d'une première réunion avec la DGEC en septembre 2014, les principales conclusions ont été présentées. Elle s'est suivi d'une seconde rencontre en octobre pour présenter de façon plus poussée l'outil de calcul et les hypothèses de travail.

Ils ont été partagé avec l'ADEME et la DGEC afin de faciliter les échanges. L'étude et le calculateur pourront être utilisés pour analyser les conséquences de nouveaux tarifs lorsque des travaux seront relancés dans le cadre du comité de suivi de la filière.

## **5 Information publique et professionnelle**

### **5.1 Organisation d'évènements sur le biogaz**

#### **5.1.1 Salon Expo Biogaz**

Depuis 2012, le salon Expo Biogaz est « LE rendez-vous annuel » de toute la filière. C'est pourquoi, le Club a décidé d'y tenir la réunion plénière de ses membres et d'y organiser les « Journées techniques du biogaz ».



Se tenant pour la première fois de façon indépendante du salon des Energies renouvelables, l'édition de Paris a été nettement plus fructueuse que celle de 2013 : les 140 entreprises et marques présentes (soit 45% de plus par rapport à 2013) ont reçu la visite de 2 824 professionnels, dont plus 2/3 de porteurs de projets de méthanisation ou décideurs, démontrant ainsi le dynamisme d'un secteur qui s'organise pour relever les défis du biogaz en France. A noter la venue de délégations d'agriculteurs porteurs de projets en provenance notamment de Lozère, de Seine-et-Marne, du Cantal et des Vosges, incités dans leur démarche par le fort soutien apporté cette année par les principales fédérations représentatives de l'agriculture (FNSEA, APCA...).

L'espace bioGNV était à nouveau présent, et en nouveauté cette année un pavillon Bretagne, et un Village Agricole.

Expobiogaz a mis à l'honneur les régions françaises. Ainsi, M. Dominique Ramard, Conseiller Régional, Président de la Commission Environnement et délégué à l'énergie et au climat de la Région Bretagne, Mme Françoise Dedieu Casties, Vice-Présidente en charge du développement durable de la Région Midi-Pyrénées et M. Georges Stupar, Vice-Président de la Région Poitou-Charentes, se sont joints au représentant du Ministère pour l'inauguration et ont apporté leur retour d'expérience.

Les 3 jours de conférences (présentations en ligne) organisées par le Club Biogaz ATEE, ont attiré un public plus nombreux, 278 congressistes professionnels, et toujours de qualité,

De manière unanime, l'ensemble des professionnels ayant participé au salon se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits, à 85 % pour les exposants et à 98 % pour les visiteurs.

La 4<sup>e</sup> édition se tiendra à Paris, du 16 au 18 juin 2015.

### 5.1.2 Salon Pollutec

En 2014, le salon Pollutec s'est tenu à Lyon du 2 au 5 décembre. Le Club Biogaz ATEE était présent pendant toute la durée du salon sur le stand de l'ATEE, au cœur du village biogaz. Comme les années précédentes, le Club Biogaz a organisé une grande partie des conférences du village. Les 11 conférences organisées ont permis d'aborder l'ensemble des sujets : nouveautés réglementaires, digestats, épuration, biogaz de step et biogaz industriel, etc. Elles ont remporté un vif succès. Les présentations ont été mises en ligne sur le site du Club Biogaz.

### 5.1.3 Colloque technique traitements et valorisations du biogaz

Le 10 avril, le colloque a fait salle comble avec 110 participants. Ont été présentées notamment les nouveautés sur les technologies d'adsorption (pression swing adsorption), absorption (lavage à l'eau, avec solvant organique ou aux amines), filtration membranaire, et cryogénie. Des retours d'expérience ont aussi montré les avancées depuis le colloque de 2010 sur le même thème. En particulier, l'épuration en vue de l'injection et de l'utilisation en bioGNV ou bioGNL a été abordée.

### 5.1.4 Colloque National Biomasse

Le Club Biogaz était partenaire du SER-FBE pour la demi-journée biogaz du Colloque National Biomasse du 2 juillet à Paris et intervenait dans une table ronde. Cette journée clôturée par Stéphane Le Foll a marqué par la qualité des échanges entre le public et les intervenants. Ségolène Royal a aussi fait des annonces concernant le biogaz en ouverture, notamment en citant le livre blanc du Club Biogaz.

### 5.1.5 Colloque technique sur la sécurité et l'exploitation des installations

Ce colloque qui s'est tenu le 14 octobre 2014 a réuni 130 participants. Le sujet de la sécurité des installations est au cœur des préoccupations d'une filière en plein développement et dont les premiers retours d'expérience arrivent avec les mises en service. La journée a permis d'aborder la sécurité sous tous ses angles, depuis la conception jusqu'à l'exploitation, en passant par la construction. Les retours d'expérience issus de sites représentatifs de la diversité de la filière française ont alimentés les échanges. Un groupe de travail devrait être mis en place suite à cette journée.

### 5.1.6 Séminaire sur la concertation et l'acceptabilité des projets

Faisant suite aux travaux du GT concertation du Club Biogaz les années précédentes : publication du guide des bonnes pratiques, formation d'une journée en 2013, un séminaire a

été organisé le 25 novembre 2014. Ce séminaire s'adressait aux porteurs de projets, bureaux d'étude, aux exploitants et à tous les acteurs impliqués dans l'installation de nouveaux projets. Le format « petit comité » (40 participants) a facilité les échanges, indispensables pour un sujet touchant aux relations humaines, et pour lequel il n'existe pas de solutions standards à appliquer partout.

La matinée a permis d'aborder l'ensemble des enjeux de la concertation, des méthodologies pour l'ingénierie sociale des projets, le positionnement des associations de l'environnement réunies au sein de FNE. L'après-midi fut l'occasion de retours d'expériences de sites français de méthanisation, mais également de comparaison avec nos voisins européens et d'autres filières EnR. Une large place a été consacrée aux échanges entre intervenants et participants, ce qui a été très apprécié des participants.

### 5.1.7 Visites de sites

Une visite organisée le 17 juillet sur la nouvelle installation Electrod de valorisation de biogaz d'ISDND du site de Plessis-Gassot, exploité par Veolia, a permis à une dizaine de personnes de découvrir cette installation, plus grande puissance biogaz installée en France. Le nombre de places était limité pour des raisons de sécurité. Cependant, ce format est très adapté aux échanges entre professionnels.



Les visites du lycée agricole d'Obernai et de la station d'épuration de Weiztratzheim ont également été organisées le 27 novembre 2011 dans le cadre d'une journée ATEE (cf ci-dessous).

### 5.1.8 Journées ATEE en régions

Le thème « biogaz » fait partie des thèmes retenus par les délégations régionales ATEE. L'objectif est de rassembler les acteurs régionaux publics et privés, pour identifier les projets et particularités locales, tout en apportant une information pratique et technique. La priorité est mise sur les projets à composante agricole afin d'aller à la rencontre des porteurs de projets sur le terrain, la dynamique étant très forte sur ce secteur.

Une conférence a été organisée à Avignon le 12 mars 2014 par l'ATEE PACA. Les 66 participants ont bénéficié de présentations des contextes nationaux et locaux de développement de la filière et de retours d'expériences de constructeurs et équipementiers locaux. Le Club Biogaz proposait à la suite une réunion avec les porteurs de projets afin d'échanger sur la dynamique locale et les éventuelles difficultés rencontrées. Une vingtaine de personnes y ont participé.

Le 10 mars 2014, une réunion (18 participants) a été organisée avec l'ATEE Picardie suite à une sollicitation de la DREAL Picardie qui souhaitait connaître le point de vue de la filière sur les améliorations à apporter au dispositif de l'autorisation unique. Il a été décidé de profiter de cette occasion pour collecter les recommandations des acteurs sur les suites à donner et les autres points à améliorer pour poursuivre la simplification de l'ensemble des procédures.

Une journée sur le biogaz a été organisée le 27 novembre 2011 avec l'ATEE Alsace. Organisée au Lycée agricole d'Obernai, la matinée a permis d'aborder les dernières évolutions réglementaires, les technologies d'épuration et le contexte alsacien. Des visites étaient organisées après le repas sur les sites de méthanisation du lycée agricole d'Obernai ainsi qu'à la station d'épuration de Meistratzheim. Ce dernier a la particularité d'accueillir deux digesteurs aux technologies différentes : le premier pour la digestion des boues d'épuration et le second pour la digestion des jus de choucroute produits sur la commune.

Le Club Biogaz ATEE et l'ATEE Midi-Pyrénées étaient également partenaires des [journées nationales biogaz](#) organisées par la Région Midi-Pyrénées à Toulouse du 19 au 21

novembre. Ces journées ont rassemblé près de 850 participants sur les 3 journées ; l'occasion pour le Club Biogaz, représenté par son Président Antoine Jacob et son Vice-Président Christian Couturier, de faire passer les messages de la filière. Le Club Biogaz a également tenu un stand le 19 en fin d'après-midi.

## 5.2 Représentation de la filière

### 5.2.1 Représentation du Club dans les événements liés au biogaz

Le Club continue et renforce ses actions pour une meilleure visibilité de la filière biogaz. L'équipe du Club a participé à plusieurs conférences autour du biogaz, ce qui a permis à la fois de faire connaître le Club et ses activités au niveau français et européen, et d'obtenir des informations sur les nouveaux projets et évolutions de la filière. Les présentations ont été mises à disposition des adhérents [sur le site](#).

Le Club a participé aux événements suivants (liste non exhaustive) :

- Janvier, présentation à Nuremberg du contexte français, salon Fachverband
- Janvier, diner-débat Transition énergétique allemande ATEE Ouest et petit déjeuner adhérents Ouest à Nantes.
- Février, [conférence](#) de l'Office Franco-Allemand des Energies Renouvelables le Club intervenant sur le sujet des digestats.
- Février, petit déjeuner organisé par le Club des Véhicules Ecologiques sur le rapport de Office Parlementaires de l'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) "Mobilités sereines et durables : concevoir et utiliser les véhicules écologiques" avec Denis Baupin, député, co-rapporteur
- Février, intervention enregistrée sur les principes de base de la méthanisation pour un temps d'information sur la méthanisation dans le cadre du Plan Climat du Pays Boulonnais le 14 février 2014 ;
- 18 février, réunion à la DGPR sur la sécurité. Le Club Biogaz a présenté ses actions, notamment concernant la concertation et l'acceptabilité des projets.
- Réunion de Décider ensemble sur l'acceptabilité des projets industriels, une étude en cours devant aborder le sujet de la méthanisation.
- 3 mars, participation au groupe de produits marchés « élevage » d'Axema pour échanger sur le marché de la méthanisation en France
- Mars, réunion co-organisée avec l'ATEE Picardie pour identifier les attentes locales, en vue d'une réunion avec la DREAL le 20 mars.
- Mars, petit déjeuner biogaz ATEE PACA + réunion acteurs locaux – Club Biogaz, Avignon. Présentations [en ligne](#)
- 23 mai, présentation de la dynamique de la filière biogaz et des propositions du Club Biogaz à Unifergie
- Le même jour, le Club participait à une journée de travail de FNE sur la méthanisation
- Juin, [colloque AFGNV](#) à l'Assemblée Nationale avec le soutien de l'association des Eco-Maires de France, où C Marchais est intervenue sur la partie biogaz et bioGNV.
- Juillet, [Colloque biomasse du SER](#), Paris
- Juillet, présentation des livres blancs à l'Association des Régions de France, Paris

- 3 octobre, journée dédiée au biométhane organisée par la CCI Nord Pas de Calais, la chambre d'agriculture et GrDF
- 9 octobre, colloque organisé par l'OFAEnR sur les procédures d'autorisation et l'intégration territoriale des projets de méthanisation à Berlin
- Journées industrielles biogaz à Chambéry : présentation des travaux en cours sur les digestats et des travaux menés en 2014 par le Club Biogaz
- Etc.

### 5.2.2 Implication dans l'Association Européenne du Biogaz

L'ATEE adhère depuis 2009 à l'« European Biogas Association ». Les effectifs et moyens d'EBA prennent de l'ampleur, ce qui lui permet une présence plus forte dans les instances européennes. EBA a publié plusieurs notes de positionnement et des communiqués, sur les évolutions réglementaires en cours. Le Club Biogaz répond aux consultations et relaie les informations à ses adhérents. Il participe également aux workshops organisés à Bruxelles, et assiste lorsque sa disponibilité le lui permet aux bureaux.

### 5.3 Site internet Club Biogaz et information des adhérents

Les pages dédiées au Biogaz sur le site internet de l'ATEE sont enrichies régulièrement.

Le Club poursuit sa mission d'animation de la filière grâce à ses groupes de travail et au partage des informations et des expériences de terrain avec ses adhérents. Il diffuse des notes d'informations aux adhérents (lettres-info et e-mails). L'ensemble des documents réalisés sont mis en ligne sur le site, en accès adhérents ou en accès libre selon les documents.

## 6 Sigles utilisés

AFG : association française du gaz

AFGNV : association française du gaz naturel véhicule

AFNOR : association française de normalisation

ANSES : agence nationale de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail

APCA : assemblée permanente des chambres d'agriculture

CODIR : comité de direction du Club Biogaz

COSEI : Comité d'orientation stratégique sur les éco-industries

DGEC : direction générale de l'énergie et du climat du MEDDE

DGPR : direction générale de la prévention des risques du MEDDE

FNADE : fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement

FNCCR : fédération nationale des collectivités concédantes et des régies

FNE : France Nature Environnement

FNSEA : fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

ICPE : installations classées pour l'environnement

INERIS : institut national de l'environnement industriel et des risques

MAAPRAT : ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche

MEDDE : ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

OMR : ordures ménagères résiduelles

RAEE : Rhonalpénergie Environnement

SER : Syndicat des Énergies Renouvelables

SPA : sous-produits animaux

STEP : stations d'épuration

